

Séance du comité administratif du 4 février 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de L'Érable, tenue le 4 février 2025, à 11 h, à la salle du conseil de la MRC de L'Érable, située au 1275, avenue Saint-Édouard, à Plessisville.

Sont présents :

- M. Gilles Fortier, préfet, maire de la ville de Princeville;
- M. Jocelyn Bédard, préfet suppléant, maire de la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes;
- M. Jean-François Labbé, maire de la ville de Plessisville;
- M. Donald Lamontagne, maire de la municipalité de Saint-Pierre-Baptiste;
- M. Gervais Pellerin, maire de la municipalité d'Inverness;

- M. Pierre Fortier, maire de la ville de Plessisville, est absent.

Sont également présents :

- M. Raphaël Teyssier, directeur général;
- M. Étienne Veilleux, directeur général adjoint;
- M^{me} Vanessa Richer, greffière.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Résolution autorisant le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour
3. Ordre du jour – Adoption
4. Séance ordinaire du 7 janvier 2025 – Procès-verbal – Approbation
5. Administration
 - 5.1 Soutien aux entreprises en matière d'immigration – Contrat de service – Autorisation
 - 5.2 Bilan de la formation du personnel – Dépôt
 - 5.3 Journées de la persévérance scolaire – Déclaration d'appui
6. Ressources humaines
 - 6.1 Recrutement – Renouvellement d'une entente de service – Autorisation
 - 6.2 Conseillère en environnement - plan climat – Embauche – Autorisation
 - 6.3 Gestionnaire des cours d'eau et des carrières et sablières – Nomination
 - 6.4 Technicienne en évaluation – Changement de statut – Autorisation
 - 6.5 Service de sécurité incendie régional de L'Érable – Démission (salarié 70269) – Dépôt
 - 6.6 Service de sécurité incendie régional de L'Érable – Démission (salarié 70276) – Dépôt
7. Aménagement du territoire
 - 7.1 Acquisition de modules supplémentaires – Offre de service – Approbation
8. Finances
 - 8.1 Prévisions et ratifications des dépenses de la MRC – Approbation
 - 8.2 Prévisions et ratifications des dépenses en sécurité incendie – Approbation
9. Correspondance – Documents déposés
 - 9.1 Afeas Région Centre-du-Québec – Demande d'appui financier
 - 9.2 Fonds de santé psychologique pour les producteurs agricoles du Centre-du-Québec – Demande de soutien financier
10. Divers
11. Période de questions
12. Levée de la séance.

1. Ouverture de la séance

Le préfet, M. Gilles Fortier, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Séance du comité administratif du 4 février 2025

2. Résolution autorisant le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour

CA-2025-02-023 Sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu d'autoriser le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour, au besoin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Ordre du jour – Adoption

CA-2025-02-024 ATTENDU l'ordre du jour transmis dans la convocation;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Gervais Pellerin, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, avec les modifications suivantes :

Retrait :

6.3 Gestionnaire des cours d'eau et des carrières et sablières – Nomination

Ajout :

10.1 Centre d'expertise sur la construction commerciale en bois – Invitation au Gala des Prix d'excellence Cecobois 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Séance ordinaire du 7 janvier 2025 – Procès-verbal – Approbation

CA-2025-02-025 ATTENDU le dépôt du procès-verbal de la séance tenue par le comité administratif le 7 janvier 2025;

ATTENDU QUE les suivis ont été faits en entier;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jean-François Labbé, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 janvier 2025 tel que rédigé et d'autoriser sa signature par les personnes habilitées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Administration

5.1 Soutien des entreprises en matière d'immigration – Contrat de service – Autorisation

CA-2025-02-026 ATTENDU QUE l'Association régionale en développement économique du Centre-du-Québec (ARDECQ) offrait jusqu'à récemment un service de conseils aux entreprises en matière d'immigration;

ATTENDU QUE l'ARDECQ n'est plus en mesure d'offrir ce soutien aux entreprises alors que les demandes sont tout aussi importantes;

ATTENDU QUE M^{me} Isabelle Paquin, consultante réglementée en immigration canadienne (CRIC) et membre inscrite et en règle auprès du Collège des consultants en immigration et en citoyenneté, offre ses services afin de desservir les entreprises de la MRC de L'Érable et leurs travailleurs en répondant à leurs questions liées à l'immigration;

Séance du comité administratif du 4 février 2025

ATTENDU QUE la MRC disposerait ainsi d'une banque de 50 heures utilisable sur une période maximale de 12 mois, et ce, pour un montant de 4 500 \$;

ATTENDU QU'un contrat avec M^{me} Paquin permettrait aux entreprises de la MRC d'obtenir gratuitement des services professionnels en matière d'immigration;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Donald Lamontagne, il est résolu :

D'APPROUVER le contrat de service à conclure avec M^{me} Isabelle Paquin, consultante réglementée en immigration canadienne, pour une banque de 50 heures au montant de 4 500 \$, plus les taxes applicables, et plus les frais de déplacement, le cas échéant;

D'AUTORISER le paiement de la dépense à même les activités financières de l'année 2025 – Développement économique;

D'AUTORISER le directeur du service de développement du territoire de la MRC à signer, pour et au nom de la MRC de L'Érable, le contrat de service à conclure avec M^{me} Paquin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2 Bilan de la formation du personnel – Dépôt

CA-2025-02-027

ATTENDU QU'en vertu de la *Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre*, tout employeur, dont la masse salariale à l'égard d'une année civile excède le montant fixé par règlement du gouvernement, est tenu de participer au développement des compétences de la main-d'œuvre en consacrant à des dépenses de formation admissibles un montant représentant au moins 1 % de sa masse salariale;

ATTENDU le bilan de la formation du personnel de la MRC de L'Érable et du Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ) pour l'année 2024;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Gervais Pellerin, il est résolu :

DE PRENDRE ACTE du bilan de formation soumis pour l'année 2024, et ce, tant du personnel de la MRC que du SSIRÉ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3 Journées de la persévérance scolaire – Déclaration d'appui

CA-2025-02-028

ATTENDU QUE l'éducation est un pilier fondamental du développement individuel et collectif, ainsi qu'un levier essentiel pour une société inclusive et prospère;

ATTENDU QUE la persévérance scolaire constitue un enjeu majeur pour garantir l'égalité des chances, promouvoir le plein potentiel des individus et renforcer la cohésion sociale;

ATTENDU QUE la sensibilisation à l'importance de la persévérance scolaire contribue à mobiliser tous les membres de la communauté, en nourrissant un sentiment de responsabilité collective envers la réussite éducative;

ATTENDU QUE chaque acteur de la communauté (parents, éducateurs, employeurs, élus et citoyens) peut agir pour encourager les jeunes et les adultes en formation à persévérer dans leur parcours éducatif;

ATTENDU QUE la réussite éducative favorise non seulement l'épanouissement personnel, mais aussi le développement durable et la prospérité économique de notre région;

ATTENDU QUE la création de liens significatifs avec les jeunes, notamment en valorisant leurs aspirations professionnelles, contribue à donner du sens à leur engagement scolaire;

ATTENDU QUE le Centre-du-Québec a besoin d'une relève compétente et qualifiée pour assurer son plein développement socioéconomique et répondre aux défis de demain;

ATTENDU QUE la mobilisation en faveur de la persévérance scolaire constitue un investissement dans le capital humain de la région, en renforçant les bases d'un avenir durable;

ATTENDU QUE la Table régionale de l'éducation Centre-du-Québec (TRECQ) organise chaque année, en février, une édition régionale des Journées de la persévérance scolaire pour valoriser les efforts des étudiants et mobiliser la collectivité;

ATTENDU QUE cette initiative offre une occasion unique pour tous de poser des gestes concrets d'encouragement, témoignant ainsi de notre engagement envers les jeunes et les adultes en formation;

ATTENDU QUE depuis 2004, la TRECQ a su rassembler les acteurs de la communauté autour d'une vision commune : soutenir le développement du plein potentiel des jeunes et des adultes en formation;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu :

D'APPUYER les Journées de la persévérance scolaire 2025 qui se dérouleront du 10 au 14 février;

DE S'ENGAGER à encourager les jeunes et les adultes en formation à persévérer dans leurs études et à exprimer notre fierté envers leurs efforts et leur détermination à atteindre leurs objectifs, notamment en portant fièrement le ruban de la persévérance scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Ressources humaines

6.1 Recrutement – Renouvellement d'une entente de service – Autorisation

CA-2025-02-029

ATTENDU QUE la MRC utilise les services de Jobillico depuis l'année 2022 pour l'affichage de l'ensemble de ses offres d'emploi;

ATTENDU l'entente de service soumise le 21 janvier 2025 par la firme Jobillico pour l'année 2025 au montant maximal de 2 500 \$, plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jean-François Labbé, il est résolu :

D'ACCEPTER l'entente de service de la firme Jobillico au montant de 2 500 \$, plus les taxes applicables, pour une période de 12 mois débutant le 26 mars 2025;

D'AUTORISER le paiement de la dépense à même les activités financières de l'année 2025;

D'AUTORISER le directeur général de la MRC à signer, pour et au nom de la MRC de L'Érable, tout document pour donner application à la présente résolution, dont ladite entente de service à conclure avec la firme Jobillico.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Conseillère en environnement - plan climat – Embauche – Autorisation

CA-2025-02-030 ATTENDU la résolution numéro 2024-11-343 adoptée par le conseil de la MRC lors de la séance tenue le 27 novembre 2024 autorisant notamment l'ouverture d'un poste de conseiller en environnement - plan climat;

ATTENDU QUE le processus de sélection a été réalisé;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Donald Lamontagne, il est résolu :

D'AUTORISER l'embauche de M^{me} Camille Proulx à titre de conseillère en environnement - plan climat, poste permanent à temps plein, avec entrée en fonction le 17 février 2025, le tout selon les conditions stipulées à son contrat de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3 Gestionnaire des cours d'eau et des carrières et sablières – Nomination

Ce point a été retiré lors de l'adoption de l'ordre du jour.

6.4 Technicienne en évaluation – Changement de statut – Autorisation

CA-2025-02-031 ATTENDU QUE le comité administratif de la MRC, lors de la séance tenue le 6 août 2024, a adopté la résolution numéro CA-2024-08-114 autorisant l'embauche de M^{me} Katheline Lafond à titre de technicienne en évaluation, poste permanent à temps partiel pendant ses études dans le domaine;

ATTENDU QUE M^{me} Lafond terminera ses études en mai 2025 et qu'elle a signifié son intérêt à occuper un poste permanent à temps plein;

ATTENDU les besoins au service de l'évaluation foncière de la MRC;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Gervais Pellerin, il est résolu :

D'AUTORISER le changement de statut de M^{me} Katheline Lafond, employé permanent à temps partiel à titre de technicienne en évaluation, pour un employé permanent à temps plein, effectif le 2 juin 2025, le tout selon les conditions stipulées à son contrat de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.5 Service de sécurité incendie régional de L'Érable – Démission (salarié 70269) – Dépôt

CA-2025-02-032 ATTENDU la lettre de démission du salarié ayant le numéro d'employé 70269, pompier à la caserne 43 (Plessisville) du Service de sécurité incendie régional de L'Érable, datée du 27 janvier 2025;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu :

DE PRENDRE ACTE de la démission du salarié ayant le numéro d'employé 70269 effective le 27 janvier 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.6 Service de sécurité incendie régional de L'Érable – Démission (salarié 70276) – Dépôt

CA-2025-02-033 ATTENDU la lettre de démission du salarié ayant le numéro d'employé 70276, pompier à la caserne 43 (Plessisville) du Service de sécurité incendie régional de L'Érable, datée du 29 janvier 2025;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jean-François Labbé, il est résolu :

DE PRENDRE ACTE de la démission du salarié ayant le numéro d'employé 70276 effective le 29 janvier 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Aménagement du territoire

7.1 Acquisition de modules supplémentaires – Offre de service – Approbation

CA-2025-02-034 ATTENDU QUE le service de l'aménagement du territoire utilise un logiciel de PG Solutions pour l'émission et la gestion des permis et certificats;

ATTENDU QUE pour une bonne gestion des informations et des dossiers, il est nécessaire d'ajouter de nouveaux modules au logiciel afin d'avoir accès rapidement à l'historique des propriétés, des permis ou des infractions;

ATTENDU QUE ces nouveaux modules permettront d'optimiser le temps et le travail des inspecteurs en urbanisme;

ATTENDU l'offre de service soumise par la firme PG Solutions pour l'année 2025 au montant de 6 192 \$, plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Donald Lamontagne, il est résolu :

D'ACCEPTER l'offre de service datée du 30 janvier 2025 de la firme PG Solutions au montant de 6 192 \$, plus les taxes applicables;

D'AUTORISER le paiement de la dépense à même les activités financières de l'année 2025 – Aménagement du territoire;

D'AUTORISER le directeur du service de l'aménagement du territoire de la MRC à signer, pour et au nom de la MRC de L'Érable, tout document pour donner application à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Finances

8.1 Prévisions et ratifications des dépenses de la MRC – Approbation

CA-2025-02-035 Sur proposition de M. le conseiller Gervais Pellerin, il est résolu d'approuver les prévisions et les ratifications des dépenses de la MRC pour le mois de février 2025, comme suit :

Prévisions des dépenses

<u>Réquisition</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
4548	BuroPro (divers)	500,00 \$
4549	Home Hardware (divers)	300,00 \$

Séance du comité administratif du 4 février 2025

4550	Dollarama (divers)	400,00 \$
4551	Gaudreau Environnement inc. (location conteneurs et chargement / 1275, St-Édouard)	1 638,72 \$
4552	Uline (boîtes à clés et porte-carte)	480,00 \$
4553	Formules Municipales (feuilles procès-verbaux)	500,00 \$
TOTAL :		3 818,72 \$

Note : Les taxes et les escomptes possibles sont exclus de ces montants.

Ratifications des dépenses

<u>Description</u>	<u>Montant</u>	
Imprimerie Fillion enr. (dépliant - Transport)	788,00 \$	
Groupe RDL Thetford/Plessis inc. (états financiers - Transport)	1 300,00 \$	
Réseau Logique (licences Microsoft)	5 714,87 \$	
Médial Services-Conseils-SST (forfait Mutuelle janvier à juin 2025)	5 678,99 \$	
Home Hardware (ruban à mesurer)	79,11 \$	
Burelle (honoraires dossier évaluation)	2 260,68 \$	
Mégaburo (frais de gestion service impression)	50,00 \$	
Termic (appel de service)	465,40 \$	
Titan HQ (50 Spam Titan)	794,17 \$	
Aptika (imprimante pour carte)	1 800,00 \$	
Sûreté du Québec (constat pour alarme)	161,00 \$	
Marie-Pier Savoie (remboursement achat Dollarama)	78,50 \$	
TOTAL :		19 170,72 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.2 Prévisions et ratifications des dépenses en sécurité incendie – Approbation

CA-2025-02-036

Sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu d'approuver les prévisions et les ratifications des dépenses en sécurité incendie pour le mois de février 2025, comme suit :

Prévisions des dépenses

# PO	Fournisseur	Qté	Description	\$ / Unité	Total
02-001	CAUCA	1	Frais annuels / service de prises communication incendie	21 273,69 \$	21 273,69 \$
02-002	Location Desjardins	1	Dépense préautorisée	3 000,00 \$	3 000,00 \$
02-003	AGSICQ (Patrick Lalonde)	18	Préparation à la relève / gestionnaires en SI	600,00 \$	10 800,00 \$
02-004	ENPQ	1	Reprise d'examen	87,70 \$	87,70 \$
02-005	Surveillant d'examen	1	Frais de surveillance d'examen (interne MRC ou externe)	65,00 \$	65,00 \$
02-006	Cégep de St-Hyacinthe	7	Formation officier 1 (Instruction 1)	180,00 \$	1 260,00 \$
02-007	SRAM	7	Inscription Cégep	30,00 \$	210,00 \$
02-008	Ville de Warwick	1	Frais divers pour formation officier 1	1 000,00 \$	1 000,00 \$
02-009	Produits OptiMax	1	Produits divers de nettoyage	1 000,00 \$	1 000,00 \$
02-010	Gilbert Labrie	1	Achat petite mécanique	600,00 \$	600,00 \$
02-011	Amazon	1	Relais électronique pour chargeur	125,00 \$	125,00 \$
TOTAL :				39 421,39 \$	

Note : Les taxes et les escomptes possibles sont exclus de ces montants.

Ratifications des dépenses

<u>Description</u>	<u>Montant</u>
Imprimerie Fillion enr. (accroche-porte)	189,00 \$
Recyclage Pellerin (auto pour pratique)	225,00 \$
Boivin & Gauvin (gants)	1 148,00 \$
Boivin & Gauvin (pièce)	24,28 \$
Éditions Petite Mine inc. (livres, cahiers, jeux)	2 488,60 \$
Dubois et Frères ltée (pièce)	7,40 \$
Gilbert Labrie (divers)	592,79 \$
Aréo-Feu (prise, vanne pivotante)	2 304,25 \$
Armature G. Roy inc. (régulateur)	1 050,00 \$
Restaurant Le Jaseur (repas intervention)	242,78 \$
CMP Mayer (cylindre et gaz de calibration)	1 295,00 \$

Séance du comité administratif du 4 février 2025

EMP inc. (travaux pelle intervention)	570,00 \$
Les Pneus PR Itée (réparation)	4 104,71 \$
Extincteurs Bois-Francis Érable inc. (recharge extincteur)	390,12 \$
Rheault & Fils (déménagement)	2 151,22 \$
Les Pneus PR Itée (réparation)	4 104,71 \$
Julie Dubois (remboursement repas)	127,98 \$
TOTAL :	<u>21 015,84 \$</u>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Correspondance – Documents déposés

- 9.1 Afeas Région Centre-du-Québec – Demande d'appui financier (*à titre informatif, cette demande sera traitée par la Table des MRC du Centre-du-Québec*)
- 9.2 Fonds de santé psychologique pour les producteurs agricoles du Centre-du-Québec – Demande de soutien financier (*à titre informatif, cette demande sera traitée par la Table des MRC du Centre-du-Québec*).

10. Divers

10.1 Centre d'expertise sur la construction commerciale en bois – Invitation au Gala des Prix d'excellence Cecobois 2025

Cette invitation est déposée pour information.

11. Période de questions

Une période de questions est prévue, conformément aux dispositions de l'article 150 du *Code municipal du Québec* (chapitre C-27.1).

12. Levée de la séance

CA-2025-02-037

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. le conseiller Jean-François Labbé, il est résolu que la séance soit levée à 11 h 14.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Gilles Fortier, préfet

Raphaël Teyssier, directeur général
et greffier-trésorier